

CHANTS ET NOTES DE CHOISILLE ET D'OE

Ecole intercommunale de musique

NOTRE DAME D'OE ET CHANCEAUX SUR CHOISILLE

4, rue Charles Spiessert

37390 CHANCEAUX SUR CHOISILLE

☎02.47.55.22.74

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre 2019

Etaient présents :

ALVES Michel, ALVES Stéphanie, BAGARRE Stéphanie, BECHET Vanessa, BOIGARD Chantal, BOSSY Stéphane, CHEMLA Marie Agnès, DAVAUX Séverine, DEPOYS Jonathan, DIJON Suzanne, IMBERT Brice, IMBERT Rachel, LACARNE Karim, LEGUERN Ludivine, PEYNET Vanessa, ROY Coralie, VALADE Patrice, VERON Pascale, JAKIC Béatrice (élue Notre Dame D'Oé)

Absente excusée : TASTE Corinne

L'assemblée générale est présidée par le Vice - Président Jonathan Depoys. Le Vice Président rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre suivant : le renouvellement du Conseil d'administration. L'article 6 des statuts de l'association dit que le Conseil d'Administration est composé de 9 à 15 personnes. pour 3 ans et 4 élus représentant les deux Municipalités. Aujourd'hui il compte 10 élus et les membres du CA estime que pour une bonne gestion il est préférable qu'ils soient plus nombreux. Par ailleurs, la Présidente Corinne Taste démissionne de son poste de Présidente mais fera toujours faire partie du CA. Il rappelle que suite à l'Assemblée générale du 14 juin 2019 2 candidats se sont proposés et ont été acceptés à l'unanimité : Mme Suzanne DIJON et M. Karim LACARNE. Le Vice Président les remercie pour leur engagement. Mais personne n'a été candidat pour être Président.

Afin de répartir et alléger la charge de travail du Président une répartition des tâches a été mise en place et réparties entre les différents membres du Conseil d'administration.

Distribution d'un tableau avec les tâches que se sont réparties les différents membres du Conseil d'Administration.

Questions : Quelles sont les tâches du Président ?

Les tâches sont réparties à l'ensemble des membres du Conseil d'administration. Les membres se sont repartis les différentes tâches afin d'alléger la charge de travail du Président. Et le Président est garant de la réalisation de ces différentes tâches.

Suite à cette répartition les tâches précisément qui relèvent des tâches du président sont : les entretiens professionnelles et le suivi, les accords des formations professionnelles notamment et l'animation des réunions (Conseil d'administration, Assemblée Générale...).

Le Président est responsable juridique de l'association et a un rôle de supervision pour assurer le bon fonctionnement de l'école.

Le Président est soutenu par les membres du Conseil d'administration et les décisions sont prises par l'ensemble des membres du Conseil d'administration.

Pourquoi aucun membre du Conseil d'administration actuel veut prendre la présidence? Stéphane Bossy Trésorier explique que le poste de trésorier lui plaît. Il gère toute la partie gestion du personnel (contrats de travail, fiches de salaire, ...) et il ne se voit pas laisser cette tâche qui lui plaît. De plus chaque membre du Conseil d'administration a des tâches qui lui sont propres.

Quelles sont la fréquence des réunions de Conseil d'administration ?

Les réunions ont lieu essentiellement avant les concerts afin de les organiser et les préparer. Il y a environ un Conseil d'administration tous les 2 mois environ 2 par trimestre et un Conseil d'administration pour préparer l'Assemblée Générale.

Rappel de la constitution du Conseil d'administration de l'école de musique: 1 Président, 1 Vice Président, , 1 trésorier et un vice trésorier, 1 secrétaire et 1 vice secrétaire

Et aujourd'hui au total le Conseil d'administration compte 10 membres mais le CA souhaite être plus nombreux pour une meilleure répartition des tâches et une meilleure organisation notamment pour les concerts.

Que se passe-t-il s'il n'y a pas de Président ?

Si il n'y a pas de Président, l'école de musique est dissoute et ne pourra pas continuer à exister et ce qui engendrera également les licenciements des professeurs.

Comment se déroule les Conseil d'administration ?

Lors des Conseil d'administration , les membres échangent sur les différents points de l'ordre du jour notamment l'organisation des concerts, le règlement intérieur, les tarifs, et prennent les décisions ensemble.

Association régie par la loi du 1^{er} janvier 1901

Agrément n°37276/92 au J.O.F du 29 mai 1991-Adhérent UDEM-Agrément jeunesse et sport

Le Vice-président demande si il y a des personnes qui souhaitent entrer dans le Conseil d'administration et si quelqu'un est intéressé par le poste de Président(e).

Les volontaires pour entrer au CA sont: Madame PEYNET Vanessa, Madame DAVAUX Séverine et Monsieur ALVES Michel. Madame DIJON Suzanne propose sa candidature pour la fonction de Présidente.

Ils sont unanimement élus

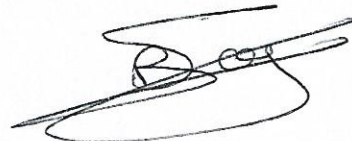
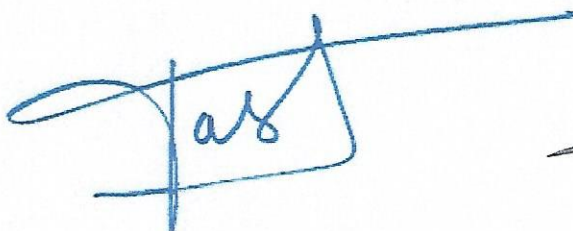
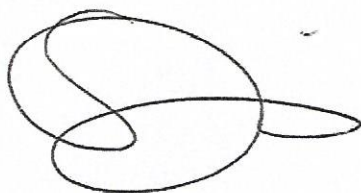
Les membres du Conseil d'administration remercie l'ensemble des adhérents présents ce soir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

La Présidente entrante
Suzanne Dijon

La Présidente sortante
Corinne Taste

La Secrétaire
Stéphanie Bagarre



Pôle	Tâches	Qui ?
Organisation concerts (En collaboration avec Logann)	Réserver les salles (participer aux réunions annuelles des deux communes) Demande de débit de boisson Prévoir et ramener fond de caisse + bénéfice Organiser achats et retours buvette Transport (aller/retour) de matériels Organisation de l'aide sur scène (changement de plateau) Prévoir bénévoles contrôle entrée Prévoir bénévoles buvette	Jonathan Suzanne
Communication	S'occuper sur site internet chants et notes S'occuper de la page Facebook Construire un pressbook ? Gérer les impressions, récupérer et distribuer les affiches (confectionner ?) Trouver d'autres moyens de communication Informer Sylvie NIVELLE (NR) de nos manifestations Ecrire les articles comm pour le cancelien/blog Notre Dame d'Oé/carnets associatifs Assurer la communication de nos manifestations auprès des mairies, des adhérents Envoyer infos concerts et invitations aux associations, mairies, département.... Assister au réunion de l'association	Rachel Corinne
Semaine culturelle	Co-organiser le concert de la semaine culturelle mobiliser les bénévoles pour cette soirée	Corinne Karim
Subventions	Ecrire les dossiers de demandes de subvention habituels (Chanceaux, Notre Dame, Département) Trouver de nouvelles possibilités de demande (commune limitrophes, région, SEAM...) Chercher des mécénats	Karim Suzann
Gestion salariés	Lien avec Dyhasso Etablissement et signature des contrats Payes Gestion des charges (Mutuelle, URSAFF, retraite, prévoyance) rappel des règles si nécessaires (décalage de cours, absence, responsabilité auprès des élèves)	Stéphane
UDEM	Suivi, accord des formations professionnelles Entretien professionnel	Président
Suivi des comptes	Participer aux réunions UDEM Etablir le bilan annuel Prévisionnel Suivi des recettes/dépense et lien avec les comptes Organiser, accueillir et accompagner les contrôleurs aux comptes (début juin) archivage des justificatifs	Président Chantal
MAIF	S'assurer de l'assurance correcte des locaux et reponsabilité civile	Ludivine
AG/CA	Convocation et ordre du jour Réservation des salles Animation des séances Compte Rendu Etude des tarifs	Stéphanie/ Rachel Stéphanie / Rachel Président Stéphanie/ Rachel Ensemble du CA en réunion